

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE – PARIS 3

ED 622-Sciences du langage

Thèse de Doctorat en Sciences du Langage

par Mona Mohammed AL-MAQTARI

**LES PREPOSITIONS À ET *DE* EN  
FRANÇAIS ET LEURS EQUIVALENTS EN  
ARABE**

Dirigée par Catherine TAINE-CHEIKH

Soutenue le 12 décembre 2022

« Résumé »

**Membres du jury**

Mme Nizha CHATAR, maîtresse de conférences à l'Université Paris Cité.

Mr Julien DUFOUR Julien, maître de conférences à l'ENS, habilité à diriger des recherches.

Mr Jérôme LENTIN, professeur des Universités émérite, INALCO.

Mme Catherine TAINE-CHEIKH, directrice de recherche émérite au LACITO (CNRS-Université Sorbonne Nouvelle).

Notre travail se base sur une comparaison des propriétés sémantiques et des emplois des prépositions *à* et *de* à partir du français et de l'arabe standard écrits. Parallèlement, pour le corpus oral, nous étudions les cas d'équivalence entre les prépositions de l'arabe yéménite et leurs analogues de l'arabe standard, ainsi que les propriétés qui les caractérisent.

Les prépositions *à* et *de* sont, selon l'enquête élaborée par le centre du Français Élémentaire, les prépositions dont l'usage est le plus fréquent en français. Elles sont décrites comme « abstraites » ou « vides » car elles sont dotées d'une structure polysémique importante qui leur permet de multiplier leurs valeurs sémantiques et qui, par conséquent, donne lieu aussi à une diversité importante de fonctions syntaxiques.

D'un autre côté, selon la grammaire traditionnelle arabe, les prépositions ne possèdent pas de sens lexical indépendant comme le reste des mots. Leurs valeurs sémantiques sont définies selon des éléments contextuels et fonctionnels divers dépendant des phrases. Cependant, des significations dominantes plus ou moins régulières sont attachées aux prépositions, comme celle d'origine à *min* et celle de supériorité à *'alā*, et leur restent attribuées même lorsqu'elles sont détachées du contexte, exactement comme c'est le cas pour les prépositions dites concrètes ou signifiantes du français (*sur*, *avec*, *pour*, etc.). Par ailleurs, dans des usages plus spécifiques ou inhabituels, la valeur sémantique de la préposition devient variable et marque des sens figurés et interactionnels.

Au cours de notre présente étude, nous tâchons de réaliser trois objectifs fondamentaux que nous résumons ainsi :

a) Mener en premier lieu une description théorique et grammaticale de la préposition, d'une part en tant que catégorie du discours, d'autre part en tant que partie des grammaires du français et de l'arabe. Il s'agit de comprendre le statut et les propriétés générales de la préposition et d'approfondir les références afin d'analyser les résultats dans la partie pratique qui suit. Cet état de lieu a également pour objectif de relever les caractéristiques des systèmes prépositionnels propres à chacune des deux langues de l'étude.

b) Réaliser une analyse dans laquelle nous comparerons les fonctions syntaxiques et les propriétés sémantiques des prépositions *à* et *de* avec celles des prépositions arabes telles que nous les aurons trouvées en dépouillant le corpus. L'examen des éléments traduits nous permettra de définir quelles sont les prépositions arabes qui correspondent grammaticalement à *à* et *de* et dans quelles occurrences précises elles se rencontrent. Après l'analyse des données, notre dernier objectif sera

de réaliser un inventaire typologique dans lequel les deux prépositions apparaîtront avec leurs correspondants arabes, le classement portant à la fois sur les propriétés syntaxiques et sémantiques. Nous espérons que cet inventaire pourra servir d'outil de référence pour les équivalents arabes de *à* et *de*.

c) Nous étudierons parallèlement les cas d'équivalence avec les prépositions employées dans les trois dialectes yéménites de l'étude et nous les comparerons avec les emplois et les valeurs relevées pour les prépositions de l'arabe standard écrit. Étant originaire du Yémen et locutrice native de trois dialectes yéménites de Sanaa, d'Aden et de Taïz, nous avons jugé utile et enrichissant du point de vue linguistique d'étudier, à côté de l'arabe standard, les cas d'équivalence entre le français et l'arabe yéménite. Nous évaluerons aussi, en nous basant sur l'étude de corpus, la distance qui sépare l'arabe standard et l'arabe yéménite dans leurs usages respectifs du système prépositionnel. Cette comparaison entre l'arabe standard et les trois dialectes permettra de relever les points de divergence afin de pouvoir préciser quels sont les correspondants de *à* et *de* qui sont propres aux dialectes. Finalement, les spécificités relatives au système prépositionnel de chacun des dialectes seront dégagées. Nous considérons que cette étude est une véritable opportunité pour mettre la lumière sur cet aspect langagier très peu exploité, notamment dans le cas des dialectes d'Aden et de Taïz, sur lesquels les études linguistiques en général, et celles du domaine de la préposition en particulier, sont quasi inexistantes.

Notre corpus écrit français et arabe se base sur deux romans, un en français et l'autre en arabe, et pour chaque roman il correspond une version dans l'autre langue, obtenue par traduction. Le premier est intitulé *Balzac et la petite tailleuse chinoise*, par Dai Sijie (2000), et la version en arabe porte le nom de *balzāc wa l-ḥayyāṭatu ṣ-ṣīnyyatu ṣ-ṣaḡīratu*, traduit par Ahmed Othman. Le second roman est *'al-yahawdī l-ḥālī* par Ali Al-Muqri (2011) dont la version française porte l'intitulé *Le beau juif*, traduit par Mehanna, Ola et Osman, Khaled.

Pour le corpus de Sanaa, nous citons l'ouvrage de Watson et 'Amri (2000), intitulé *Wasf Ṣana'a*. Selon ses auteurs, le livre fournit un corpus dont les dialectologues de l'arabe pourront se servir aux futures études comparatives consacrées aux divers aspects de la syntaxe et de la morphologie arabes. Quant au corpus d'Aden, il s'agit de l'ouvrage *Arabic Adeni reader* de Habaka J. Feghali (1990). Pour le corpus de Taïz, en raison de l'inexistence de ressources écrites, nous avons eu recours aux supports télévisés provenant de plusieurs séries dans lesquels on parle ce dialecte.

Notre thèse se divise en trois parties principales. La première partie, qui se divise elle-même en trois chapitres, est une partie consacrée à différents aspects de la théorie et nous nous y référons à la grammaire traditionnelle ainsi qu'à la linguistique moderne du français et de l'arabe. Le premier chapitre est dédié à l'étude de la préposition dans la linguistique générale. Dans le deuxième, nous étudions la préposition telle qu'elle est envisagée dans la linguistique française, et nous présentons une description grammaticale des propriétés syntaxiques, des propriétés sémantiques et, à une moindre échelle, des propriétés morphologiques des deux prépositions de notre étude, *à* et *de*. Quant au troisième chapitre, nous y proposons une revue de la littérature consacrée aux prépositions de l'arabe, où sont abordées les différentes questions posées par leur rôle, leur statut, ainsi que les valeurs qu'elles expriment.

Par le biais de cette présentation générale et spécifique de la classe de la préposition, nous avons conclu que le français et l'arabe, qui sont des langues à ordre des arguments VO, présentent toutes les deux des adpositions de type prépositionnel (et non pas des postpositions ou des ambipositions). Cependant, dans le cas du complément de nom construit avec *de*, la construction en arabe est directe et sans préposition (ou relateur), ses composants sont liés par le cas du génitif. En effet, entre le français et l'arabe, les cas de déclinaison affectant la morphologie des mots sont considérés comme un point de divergence. L'arabe est une langue flexionnelle dans laquelle les mots subissent une déclinaison selon le cas. De plus, les travaux d'interprétation des textes coraniques, poétiques et littéraires montrent l'importance des déclinaisons à éclairer le sens. Plus le registre est soutenu, plus la présence des cas est importante, voire indispensable à la compréhension du contexte.

Par ailleurs, en ce qui concerne la valeur sémantique des prépositions, si *à*, *de* et *en* sont vues comme vides, abstraites ou insignifiantes, cela décrit leur statut sémantique général. Nous mettons en opposition la perception générale qu'on a de la valeur de *à*, *de* et *en* et les cas marginaux où certaines prépositions sont explétives en arabe. Dans la grammaire traditionnelle et moderne arabe, la question de la vacuité de sens est souvent évoquée lorsqu'il s'agit des prépositions explétives, dites *ḥurūf zā'idah* حروف زائدة « prépositions explétives ». Cependant, le statut général de la préposition n'est pas vu comme abstrait ou vide. En effet, même si certains de ses emplois sont explétifs, la préposition en arabe possède un sens qui lui est essentiellement défini, dit *ma'nā 'aṣlī* « primitif » ou « sens d'origine ». De plus, les grammairiens jugent utiles ces emplois explétifs pour renforcer et affirmer le sens d'éléments contextuels. Ajoutons que, dans sa thèse, Hnid (2009) présente certains emplois des prépositions *'ilā*, *min* et *fī* en arabe standard et en arabe dialectal, les

analyse comme étant des emplois vides sans pour autant remettre en cause la valeur sémantique générale de ces prépositions.

Les grammairiens modernes du français et de l'arabe, comme nous l'avons montré dans la partie théorique, éprouvent une difficulté à se prononcer sur le statut sémantique général des prépositions. En raison de leur apport sémantique plus au moins abstrait et polysémique, en même temps que leur rôle de relateur, la catégorie sous laquelle elles sont classées ne peut être considérée ni comme purement lexicale ni comme purement fonctionnelle. En effet, les prépositions en français se classent dans une catégorie fonctionnelle, mais en même temps certains voient dans les prépositions une nouvelle catégorie « semi-lexicale », située entre les classes fonctionnelles et les classes lexicales. Quant aux prépositions en arabe, elles sont classées dans la catégorie de « la particule » qu'on décrit comme étant fonctionnelle et dépourvue de sens mais il est généralement reconnu que certains de ces éléments sont porteurs de sens en eux-mêmes (comme les particules des conditionnelles et des interrogatives). Cela nous amène à dire qu'il n'y a pas de consensus sur leur statut sémantique et lexical, comme le montrent clairement les arguments échangés sur le thème de leur classement.

Quant à la deuxième partie, elle est dédiée à l'étude analytique et comparée des données de nos corpus français et arabes écrits. Elle se compose de deux chapitres, nous détaillons les emplois prépositionnels de *de* dans le chapitre I et ceux de *à* dans le chapitre II, en faisant dans les deux cas une comparaison avec les constructions équivalentes, prépositionnelles ou non, en arabe standard. L'analyse porte à la fois sur les fonctions syntaxiques et sur les propriétés sémantiques, et notre présentation des données tient compte des unes et des autres.

Nos résultats du premier chapitre montrent que la préposition *de*, étant plus abstraite, projette plus de valeurs et entre dans la formation de nombreux groupes et locutions syntaxiques. Cela pour dire que dans notre corpus écrit, les occurrences que nous avons collectées pour *de* représentent environ le double en termes de fréquence et connaissent plus de diversité de sens et d'emploi. La fréquence de son usage est dû à deux facteurs : sa valeur d'origine (ou cas ablatif) et les notions qui peuvent en dériver, ainsi que son rôle de relateur dans le complément de détermination. Nous avons relevé plusieurs prépositions en arabe, à savoir : *min*, *bi*, *fī*, *li*, *'alā*, *'an*. Nous avons également étudié la correspondance entre l'emploi de la préposition *de* dans le complément nominal de la détermination et l'emploi de l'état d'annexion qui est la structure équivalente en arabe.

Nous avons débuté par le complément du nom dont les données collectées sont les plus nombreuses dans notre corpus. Les constructions avec des déterminants nominaux (du type Dét<sup>é</sup> + Dét<sup>ant</sup>) portent des valeurs sémantiques communes aux deux langues : l'appartenance, la définition et l'explication, la qualité, la matière, le partitif et, enfin, la quantification ou le rang (lorsque le déterminé est un numéral ou un ordinal ayant rapport avec un nombre).

Par comparaison avec les autres prépositions équivalentes à la préposition *de*, *min* – qui partage le sens du cas ablatif avec *de* –, est la préposition qui marque le plus de valeurs correspondantes. Toutes ces valeurs proviennent de celle d'origine (ou de provenance) qui est considérée comme le sens primitif de *min*. Il s'agit des notions suivantes : l'origine ou la provenance, la distinction, le partitif, la matière, le lieu, la cause (d'un état physique ou émotionnel) et l'éloignement « *al-muğāwazah* ».

*De* et *bi* dénotent des valeurs partagées qui, pour l'essentiel, sont en rapport avec la valeur de *contiguïté* – cette valeur étant d'ailleurs considérée comme le sens primitif de *bi*. Leurs valeurs communes, qui apparaissent dans un assez grand nombre d'occurrences, sont les suivantes : le thème et le propos, la matière et l'instrument, la manière, le moyen, l'accompagnement avec le sens de « avec » et la qualité.

En plus, à partir du cas datif que marquent respectivement *de* et *li*, plusieurs valeurs équivalentes ont été repérées, il s'agit de la possession, de l'attribution, de la cause et du but.

En ce qui concerne *de* et *'an*, les deux prépositions marquent le cas ablatif qui exprime un déplacement à partir d'un lieu d'origine, ainsi que le sens de l'éloignement. À partir de ces sens, nous avons pu relever deux notions correspondantes, d'une part celle de l'éloignement net et de la distinction, d'autre part celle de l'expression de la source d'un fait ou d'une information.

S'agissant de la préposition *fī*, la propriété circonstancielle qui la caractérise donne lieu à quelques équivalences avec *de*, pour des valeurs sémantiques de temps et de lieu figuré.

Enfin, nous avons relevé deux équivalences de *de* avec *'alā*, d'une part pour exprimer la notion de domination (sens figuré provenant de celui de supériorité), d'autre part pour préciser l'instrument particulier sur lequel se fait la musique quand le verbe « *jouer de* → *'azafa 'alā* عزف على » est employé.

Au plan syntaxique, il faut souligner le fait qu'il y a une différence importante entre le complément de nom construit en français avec *de* et sont équivalent arabe. En effet, dans la

construction du génitif en arabe, l'élément *relateur* entre le déterminé et le déterminant est absent. Les deux composants du « complément d'annexion » se succèdent de façon directe, et le cas du génitif (marqué par la *kasrah* qui affecte le déterminant) est considéré comme la caractéristique distinctive du complément du nom et l'équivalent fonctionnel de la préposition.

Cependant, *de* peut, comme les prépositions de l'arabe, avoir pour rôle d'introduire un complément. Ces compléments sont, pour la plupart, nominaux. Il est à noter qu'aux compléments verbaux du français correspond généralement l'emploi d'un nominal spécifique (un *maṣdar*) en arabe. Nous avons également enregistré des correspondances entre *de* et son analogue pour former les compléments prépositionnels de locutions prépositives ou adverbiales. Enfin, nous avons souligné les emplois équivalents de *de* avec *min* dans diverses occurrences, notamment avec des pronoms relatifs et dans des constructions passives et comparatives.

En ce qui concerne l'analyse de la préposition *à* et ses correspondants, nous avons enregistré plusieurs prépositions en arabe manifestant les mêmes emplois et valeurs sémantiques, à savoir : *fī*, *'ilā*, *bi*, *li*, *'alā* et *min*. Nous notons également que la préposition *à* participe à la construction de deux types de syntagmes nominaux : le premier est du type « nom déterminé + *à* + nom déterminant défini » et indique la valeur de la détermination et de la définition, et le second représente une construction figée de la forme (nom + *à* + verbe à l'infinitif), exprimant souvent la notion de destination. Nous en déduisons que l'état de l'annexion directe en arabe s'est montré sémantiquement équivalent à ces deux constructions françaises.

De point de vue sémantique, les occurrences où *à* correspond avec *fī* sont les plus nombreuses. Cela en raison de la capacité propre à ces deux prépositions à entrer dans la formation de compléments circonstanciels. L'équivalence ne concerne que l'expression de deux valeurs : le lieu ponctuel (concret et figuré) et le temps.

Ensuite, nous avons observé que *à* équivaut à la préposition *bi*, dont la contiguïté est considérée comme la valeur primitive, lorsque *bi* indique l'union et la contiguïté entre deux unités. Les données enregistrées pour cet emploi sont également nombreuses. De façon presque logique, l'adéquation sémantique entre *à* et *bi* s'est étendue à plusieurs valeurs dérivées du sens de base et cela a donné naissance à tout un ensemble d'emplois et de significations équivalents. Parmi les valeurs sémantiques communes de *à* et de *bi*, nous en soulignons plusieurs : la contiguïté, la caractéristique, le moyen, la manière et l'accompagnement.

À et *'ilā* marquent le cas allatif de façon parallèle. Il en découle les valeurs communes suivantes : le lieu directionnel (concret et figuré) marquant la destination, la direction, la mesure et l'attribution.

Quant aux prépositions *à* et *'alā*, elles indiquent des valeurs en rapport avec les notions de supériorité et de surface. Toutes deux servent à l'expression de la localisation ponctuelle (sans mouvement), de la manière, de l'instrument et de la mesure.

Le cas datif qui caractérise *à* et *li* est à l'origine de la valeur d'attribution – à laquelle se rattachent celle de mérite –, et que l'on rencontre fréquemment après les verbes de communication et de parole. La valeur de but est à classer un peu à part, d'autant qu'elle concerne le cas où *à* introduit un infinitif et *li* introduit un *maṣḍar*.

Enfin, nous avons pu relever qu'une valeur partagée par *à* et *min* : c'est celle de l'origine de l'éloignement et elle provient du sens primitif de *min*.

Syntaxiquement, la préposition *à* et ses analogues arabes s'emploient de la même façon pour introduire des compléments relevant de plusieurs classes syntaxiques, sauf dans le cas de l'infinitif du français qui correspond régulièrement à un nom d'action (un *maṣḍar*) en arabe. Les compléments prépositionnels dépendent le plus souvent de noms, de verbes ou de participes. Il y a aussi des compléments circonstanciels, plus autonomes syntaxiquement que les compléments du verbe, dont le fonctionnement se rapproche de celui des locutions adverbiales. Nous notons enfin que *min* introduit régulièrement les compléments de l'adjectif au comparatif et qu'il correspond exceptionnellement avec *à* lorsque l'adjectif français fait partie d'une liste restreinte d'adjectifs (« supérieur, inférieur, antérieur ») ayant un sens de superlatif relatif, que l'arabe rend, pour sa part, par des comparatifs.

Après l'analyse et le recueil des résultats, nous remarquons que *à* et *de* possèdent les mêmes correspondants sauf dans le cas des deux prépositions (*de* n'est pas équivalente à *'ilā* et *à* n'est pas équivalente à *'an*). Dans ce qui suit, nous soulignons dans quelle mesure les correspondants en arabe marquent l'équivalence à l'une et à l'autre préposition :

- *À* et *de* sont toutes les deux équivalentes à *min*, mais avec une fréquence très élevée des emplois et de valeurs entre *de* et *min* en raison du cas ablatif qu'elles permettent d'exprimer. L'équivalence entre *à* et *min* concerne une valeur unique de l'origine d'éloignement que nous trouvons en complément de verbe, ainsi que dans l'emploi de complément d'adjectif 'comparatif-superlatif'.



- *À* et *de* sont toutes les deux équivalentes à *bi* dans l'indication de trois valeurs similaires : le moyen, la manière et l'accompagnement. Nous notons cette similarité dans des compléments de verbes. Dans ce cas précis, la valeur sémantique de *à* et *de* est plus abstraites
- *À* et *de* sont équivalentes à *fī* dans l'indication de deux valeurs : le lieu et le temps. Pourtant, en raison de la valeur de lieu locatif et ponctuel qu'exprime la préposition *à* avec *fī*, les deux analogues marquent beaucoup plus d'emplois et de valeurs. *De* exprime le lieu dans un sens et mouvement opposés à partir de sa valeur d'origine. Les cas minoritaires que nous avons enregistrés entre *de* et *fī* sont directement liés au contexte et non pas à un rapport sémantique intrinsèque qui les unit.
- *À* et *de* sont toutes les deux équivalentes à *li*. Pour *à* et *li*, cela en raison du cas datif qu'elles marquent respectivement, et pour *de* et *li*, en raison du rapport de possession et d'attribution que marque le complément du nom dont *de* est relateur. En plus, les valeurs de la cause et du but indiquées par *de* viennent de son sens d'origine, alors que celles exprimées par *à* viennent de son sens du datif.

Nous faisons le constat que lorsque la préposition est en complément de nom, la valeur qu'elle exprime est intrinsèque et fréquente. Dans les compléments de verbe, les prépositions *à* et *de* sont plus abstraites et peuvent alterner. Elles jouent un rôle syntaxique plus que sémantique à entrer dans la formation des verbes prépositionnels.

Enfin, dans la dernière partie, après avoir fait l'analyse des données, nous mettons en relief, dans le chapitre I, les propriétés linguistiques qui caractérisent l'emploi des prépositions de l'arabe standard, que nous n'avons pas étudiées dans la deuxième partie. Dans le chapitre II, nous exposons les propriétés linguistiques qui caractérisent en propre certaines prépositions des trois parlers yéménites. Nous étudions ces particularités et nous proposons des hypothèses sur leurs origines.

Dans le chapitre I, nous avons souligné la fonction de *li* en tant que quasi-verbe équivalent au verbe « avoir », un emploi qu'elle remplit avec nuance à côté de *'inda* et *ladā*. Nous avons également éclairé la nuance de l'emploi du cas comitatif entre *bi* et *avec* en proposant des contextes de traduction différents. Nous avons expliqué l'emploi de *li* en tant que particule d'exclamation, et de *min* dans sa fonction d'introducteur de complément d'agent qui s'interprète par l'alternance des prépositions *de* et *par* en français.

Ensuite, dans le chapitre II, nous avons commencé par l'étude du génitif avec ses deux constructions : le génitif synthétique (l'état d'annexion proprement dit) et le génitif analytique.

L'exposant *ḥaqq(hagg)* représente une particularité syntaxique et lexicale caractérisant la structure de génitif en yéménite, qui peut être mise en relation avec l'absence de marques de déclinaison. Dans le déterminé, la terminaison en /n/ du duel (pour autant qu'il est employé) et surtout du pluriel se maintient, alors qu'elle est omise dans l'état d'annexion en littéraire.

Il y a une similarité importante entre la structure syntaxique du complément de nom avec *à* et *de* en français et celle du génitif analytique avec *ḥaqq(hagg)* en l'arabe, en plus des valeurs communes qu'elles expriment (l'attribution et de la détermination). Cependant, lorsque le déterminé est animé, le recours à la construction analytique avec l'exposant *ḥaqq(gg)* n'est pas appropriée. Malgré ceci, nous avons montré que dans les contextes les plus familiers de ces parlers, l'emploi des noms inaliénables dans les constructions analytiques est désormais possible.

Nous avons ensuite passé en revue les emplois des prépositions étudiées précédemment en arabe standard et relevé les principales différences, d'une part entre le yéménite et l'arabe littéraire, d'autre part entre les trois grands parlers yéménites de Sanaa, Taïz et Aden.

Ce sont les prépositions *bi* et *fī* qui présentent les différences les plus importantes d'un dialecte à l'autre. Dans le parler d'Aden, c'est *bi* qui introduit le complément de lieu ponctuel, celui d'intériorité et toutes les autres valeurs abstraites. La préposition *fī* n'est pas usitée mais elle entre dans la formation du marqueur existentiel invariable *fī*. Ce dernier est également présent, en association avec *bi* dans la formation du quasi-verbe locatif *fī-bu* (et ses variantes). Par ailleurs, *bi* fonctionne comme préfixe verbal s'adjoignant à l'inaccompli indicatif pour indiquer le temps de futur (proche ou lointain).

Dans le dialecte de Sanaa, *fī* est la seule préposition usitée pour exprimer le lieu – à l'exclusion de *bi*. De plus, elle entre dans la formation du quasi-verbe locatif *fī-h* (et ses variantes). Cependant, *bi* entre dans la formation du marqueur existentiel invariable *bih* (<*bi-h*), de même sens que *yūğadu* « il y a ». Par ailleurs, *bi* est usité comme préfixe verbal à toutes les personnes du verbe, à l'exception de la 1PS où il alterne avec *bayn*. Il sert à l'expression du présent continu, le futur étant exprimé à l'aide du préverbe *'a* (qui alterne avec *ša* à la 1PS).

Dans le dialecte de Taïz, *fī* n'est pas usitée et, comme à Aden, c'est *bi* qui introduit le complément de lieu ponctuel, celui d'intériorité et toutes les autres valeurs abstraites. Nous y avons relevé deux quasi-verbos locatifs : *bō* et ses variantes *bē*, *bāk*... (correspondant aux formes à clitique de l'arabe littéraire *bi-hi*, *bi-hā*, *bi-ka*...) et *bayn* (et ses variantes). Comme à Sanaa, *bi* entre dans la formation d'un marqueur existentiel invariable de forme *bō* (<*bi-h*), à côté de la variante

*hāl*. Par ailleurs, le futur est exprimé à l'aide du préverbe *ša* et le présent continu par le moyen du participe actif *gālis*, comme à Aden. Quant au préfixe verbal *bi*, il n'y est pas usité.

Par ailleurs, nous avons également enregistré des emplois communs, partagés (en partie ou en totalité) par les trois parlers. Nous les résumons dans les points qui suivent :

- *bi* n'est pas d'usage fréquent pour exprimer la caractéristique, elle est souvent remplacée par *'abū* et *'umm*.
- En arabe littéraire, *min* dénote la cause à côté de *bi-sababi* « à cause de » et « en raison de », et alterne avec « *munḍu* مُنْذُ » ou « *muḍ* مُذ » pour indiquer le début de l'objectif. Cependant, en arabe yéménite, *bi-sababi* est d'usage rare et *munḍu* مُنْذُ et *muḍ* مُذ ne sont guère usitées. La préposition *min* est donc pratiquement la seule à dénoter ces deux valeurs.
- La préposition *'ilā* de l'arabe standard ne s'emploie pas dans les dialectes sous cette forme, mais il existe des formes usuelles *li*, *la* et *lā* qui sont sans doute, au moins pour partie, des formes abrégées de *'ilā*. Par ailleurs, *li* a des emplois de bénéfactif et autobénéfactif qui servent à attirer l'attention de l'interlocuteur. Nous avons également présenté de nombreux verbes qui se construisent avec *li* et qui sont propres au lexique yéménite afin de mettre en valeur l'usage riche et varié des prépositions dans les parlers de l'étude.
- *'an* est rarement employée. Lorsqu'elle introduit un complément d'éloignement, elle est remplacée par *min* et lorsqu'elle dénote la source d'une information, elle est remplacée par *'alā*.
- *'alā* exprime l'accompagnement sans possibilité de mixage ou malaxage, ce qui distingue l'emploi de *'alā* de celui de *ma'a*. *'alā* remplace *'an* pour exprimer la source d'une information et elle est particule exclamative devant un objet nominal.
- *ma'a* entre dans la formation d'un quasi-verbe dénotant la possession. Elle s'emploie dans la majorité des contextes, avec des objets animés et inanimés. Le quasi-verbe formé avec *'ind* est moins fréquent. Quant au quasi-verbe formé avec *li*, il n'est pas d'usage courant et est plutôt réservé aux formules littéraires provenant des médias ou de la religion. Ajoutons que *ma'a* introduit aussi le complément de cause. Il permet notamment l'expression d'un effet temporaire, en relation avec un incident passager dû à une cause, mais destiné à disparaître en même temps que la cause.

Nous avons tenté d'exposer tous les emplois et valeurs que nous avons pu trouver dans nos corpus oraux. Il reste de nombreux groupes nominaux et verbaux provenant du lexique yéménite, qui eux aussi se construisent avec des prépositions. Nous avons jugé plus utile d'étudier les propriétés syntaxiques et sémantiques les plus saillantes, et dans une moindre mesure morphologique, sans insister sur les traits phonétiques, plus connus.